



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'OISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SONGEONS
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023
Délibération n° 2023_070**

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

Etaient présents : Mme Pascaline HAMONIER, Mme Noémie BERTHE, Mme Dorothée GARNIER, Mme Catherine GAMICHON-NOEL, Mme Annick DUPONT, M. Patrick LAURENT, M. Philippe PICQUE, M Patrice CAUDRON. M. Didier DAUBOIN, M. Frédéric LANGLOIS,

Absents avec pouvoirs

Absents excusés : Mme Murielle CAILLEUX Mme Sophie FOUCAULT, M. Cédric DEMARCY, M. Sylvain CUYER.

Secrétaire de séance : Mme Pascaline HAMONIER.

NOMBRE DE MEMBRES AFFECTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL :	15
EN EXERCICE :	15
QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION :	11

Date de la convocation : 05 décembre 2023

Formant la majorité des membres en exercice,
Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION : DESHERBAGE BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire informe que Mme Michèle CHATILLON, adjoint territorial du patrimoine, à la bibliothèque de Songeons et les bénévoles de la bibliothèque demandent l'autorisation de procéder à la destruction de vieux livres usagés pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (désherbage).

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour le désherbage dont la liste ci-jointe.

Jean-Claude BAGUET
Maire

